



Enquête publique Commune d'Icogne

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : **Next Architecture SA**, Route du Golf 44, 3963 Crans-Montana

Auteur des Plans : Next Architecture SA

Nature du projet : Construction d'une villa familiale en résidence principale

Situation : Icogne, Parcelle n°858, Plan n° 9, au lieu-dit « Zunaletta»

Zone : A bâtir – Zone d'habitations familiales

Coordonnées : 2'599'977/1'126'330

Propriété de : Eric et Marina Kamerzin

Dérogation : Art. 19 LcAT zones réservées

Dossier déposé au greffe municipal d'Icogne le 12 janvier 2023.

Les oppositions et réserves de droit à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en trois exemplaires, et dûment motivées dans les 30 jours dès la présente publication au bureau de l'Administration communale d'Icogne, où il peut être pris connaissance des plans déposés, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30.

Icogne, le 24 mars 2023

L'Administration communale

